

DOCUMENTATION

Ces informations proviennent :
de l'étude des Monuments historiques,
du recueil des mémoires locales,
de la bibliographie,
des Archives départementales,
de l'observation du bâti.



En savoir plus

Cet édifice contient des objets mobiliers, retrouvez les études sur :

inventaire.patrimoines.laregion.fr

D'autres Focus sont disponibles :

petr-garriguescostieres.org

GLOSSAIRE

Plan centré : plan massé et symétrique de part et d'autre de plusieurs axes.

Souscription : engagement financier, matériel ou en journée de travail pris par un groupe de personnes pour soutenir un projet de construction.

Volute : motif d'ornementation formé d'un enroulement en spirale.



Le PETR Garrigues et Costières de Nîmes réalise un inventaire du patrimoine afin de mieux connaître l'histoire et les richesses des 44 communes qui le composent. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Inventaire Régional Occitanie et se décline en 3 actions :

- coordonner un **recensement participatif** du patrimoine avec la contribution des acteurs du territoire,
- réaliser des **études** plus approfondies sur certains édifices afin d'enrichir la connaissance,
- faire connaître le patrimoine par divers moyens de **valorisation**.

CONTACTS

PETR Garrigues et Costières de Nîmes

1, rue du Colisée
30900 Nîmes
04.66.02.54.12



@PETR garrigues
costieres nimes

Mairie de La Calmette

1 rue de Valfons
30190 La Calmette
04.30.06.53.80



Le PETR Garrigues et Costières de Nîmes s'engage pour le patrimoine aux côtés de l'Inventaire Occitanie.



LA CALMETTE



6 rue du Temple

FOCUS

PATRIMOINE RELIGIEUX

Lien vers la carte du patrimoine du PETR



LE TEMPLE



Le premier temple érigé à La Calmette en 1650 est démantelé sur ordonnance royale 12 ans plus tard. La construction d'un nouveau temple est demandée dès 1844 afin d'accueillir les fidèles.

Le temple actuel est construit par l'architecte Gaston Bourdon en 1848. L'édifice est protégé par inscription au titre des Monuments historiques en 1991.

DE LA CONSTRUCTION À LA PROTECTION

La construction d'un nouveau temple est envisagée dès 1844 afin d'accueillir les fidèles de La Calmette, Dions et La Rouvière. Le chantier, confié à l'entrepreneur Eugène Sylvestre, est retardé en raison d'une incertitude concernant les droits de propriété du terrain.

Les travaux sont financés par un secours du gouvernement de 4 300 francs et des souscriptions* volontaires. La date portée sur le portail (1846) semble correspondre à l'acquisition communale (29 janvier 1846).

L'édification est cependant toujours en cours d'exécution un an plus tard.

La réception définitive des travaux, effectuée par l'architecte en 1848, met en avant des malfaçons.

Les matériaux du gros-œuvre utilisés ne correspondent pas au devis initial : pierre de taille et brique en façade et pierre de Barutel au lieu de pierre de Souvignargues pour l'escalier montant à la tribune. Le clocher est érigé en 1866 et des restaurations sont nécessaires dès 1869.



Le saviez-vous ?

La toiture s'effondre au milieu du 20^e siècle et l'édifice est envahi par la végétation. Il est ensuite restauré et protégé au titre des Monuments historiques en 1991.



UN TEMPLE NÉO-CLASSIQUE

Le temple de La Calmette se situe au sud du centre ancien. L'édifice est composé d'un volume intérieur de plan centré* octogonal s'organisant autour d'une nef unique.

Une tribune à balustrade en bois prend place en partie supérieure. Des colonnes aux chapiteaux stuqués de palmes soutiennent la charpente en bois apparente.

Le portail flanqué de colonnes soutenant un fronton triangulaire prend place au centre de la façade néo-classique. Un clocher-mur à volutes* surplombe sobrement l'ensemble.

